



## ③ Fonds Métropolitain pour l'Innovation Numérique (FMIN)

### 1. Présentation de l'action

Le Fonds Métropolitain pour l'Innovation Numérique (FMIN) encourage l'expérimentation et le développement de projets innovants afin de les généraliser au niveau du périmètre métropolitain. C'est un levier d'investissement qui permet de lutter contre la fracture numérique.

### 2. Mécanisme du FMIN

Pour une enveloppe globale d'un million d'euros, la Métropole du Grand Paris subventionne au maximum 50 % du montant d'un projet dans la limite de 40 000 euros (le maître d'ouvrage finançant au minimum 20 % du montant global).

Si un projet est porté par plusieurs communes ou territoires, le montant maximal de la subvention s'élève à 60 000 euros. Ce soutien financier spécifique accordé aux projets menés conjointement par plusieurs collectivités souligne la volonté de la Métropole du Grand Paris d'encourager activement la mutualisation des outils numériques à l'échelle de l'ensemble des communes et des territoires qui la composent.

### 3. Modalités d'obtention des subventions

Pour obtenir une subvention dans le cadre du FMIN, il est nécessaire de transmettre par mail ([eloy.lafaye@metropole-grandparis.fr](mailto:eloy.lafaye@metropole-grandparis.fr)) les éléments suivants :

- le dossier de candidature complet et disponible sur le site de la Métropole à la rubrique Fonds métropolitain pour l'innovation numérique ;
- un courrier de l'exécutif de la collectivité ou de l'établissement public territorial faisant état de la demande de financement et présentant le tour de table éventuel réalisé auprès d'autres financeurs ;
- la délibération de l'organe délibérant approuvant le projet et autorisant la demande de subventions.

### 4. En chiffres

Depuis sa création, ce fonds a permis de soutenir 53 projets pour un montant total de 1,759 millions d'euros (chiffre actualisé à la date du 15 octobre 2020).

+ Plus d'information sur [www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)



### Contacts

**David MONTEAU**

Directeur de l'Attractivité, du développement de l'économie et du numérique  
[david.monteau@metropolegrandparis.fr](mailto:david.monteau@metropolegrandparis.fr)

**Eloy LAFAYE**

Chargé de mission innovation et numérique  
[eloy.lafaye@metropolegrandparis.fr](mailto:eloy.lafaye@metropolegrandparis.fr)